

BIO | ÉTHIQUE ? ÉTATS GÉNÉRAUX 2018

CHARTRE ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE DE L'ESPACE ÉTHIQUE ILE-DE-FRANCE

*Dans le cadre de sa participation aux états généraux de la bioéthique, l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France a fait le choix d'une **méthode responsable, transparente et concertée affirmée dans le cadre de cette chartre.***

28 février 2018

I – Exigence de méthode

1. À travers une **consultation de ses réseaux nationaux**, fin 2017 (rapport consultable sur le site espace-ethique.org), l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France a identifié les enjeux et les thèmes à privilégier dans l'organisation de ses débats publics.
2. Un **Conseil d'orientation pluridisciplinaire** réunissant 80 personnes représentatives des domaines et des disciplines concernés par les états généraux a été constitué.
3. **Des partenariats ont été conclus** afin de permettre aux débats publics de bénéficier des meilleures compétences et d'évoluer dans différents cadres, qu'ils soient institutionnels, académiques ou non.
4. Un **Réseau national « Les grands témoins de la bioéthique »** réunissant 225 personnes a été constitué pour commenter les différentes phases de réflexion et participer à la rédaction du rapport intermédiaire que l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-

France transmettra au CCNE en juin 2018.

5. Un **Conseil de rédaction du rapport intermédiaire que l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France transmettra au CCNE** est en cours de constitution.

II – Exigence de partage des savoirs et de concertation

6. Depuis janvier 2018, le site **l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France propose une documentation thématique** consacrée à la bioéthique et un suivi des états généraux : espace-ethique.org/bioethique

7. Chaque mois est diffusée au moins **une programmation des événements organisés** par l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France: en moyenne 3 à 4 rencontres publiques.

8. **Les vidéos des principaux débats publics** sont mises en ligne de manière régulière, prolongées par une synthèse de la rencontre et des commentaires.

9. À la suite de chaque débat public, **les participants reçoivent un message les invitant à apporter leurs commentaires** qui seront analysés dans le cadre du rapport intermédiaire que l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France transmettra au CCNE.

10. Deux à trois **rencontres « contre-expertises »** sont organisées avant juin 2018 afin de permettre à chacun d'exprimer et de partager un point de vue à faire valoir dans le cadre des états généraux.

III – Exigence de restitution et de poursuite de la réflexion

11. Le rapport intermédiaire transmis en juin au CCNE **« Lois de bioéthique : penser ensemble nos choix, anticiper notre futur »**, proposera une synthèse des différents temps de concertation, complétée d'éventuelles suggestions d'évolutions législatives.

12. L'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France proposera un **Cahier de l'Espace éthique** consacré à la gouvernance de la bioéthique ainsi qu'à la concertation et à la formation dans les champs de la bioéthique.

13. L'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France proposera le tome 4 de son **Traité de bioéthique**, sous l'intitulé « Les nouveaux territoires de la bioéthique ».

14. L'ERER/IDF accompagnera à travers différentes initiatives la **seconde phase parlementaire de révision de la loi relative à la bioéthique** du 7 juillet 2011.